

Consultation publique sur l'ancien Hôpital Royal Victoria

Merci d'avoir demandé la trousse postale de l'OCPM. Que vous soyez résident ou visiteur du quartier, nous souhaitons connaître votre opinion.

Cette trousse contient :

- Dépliant de la consultation
- **Document synthèse – Plan directeur d'aménagement – Site du Royal Victoria** de la Société québécoise des infrastructures (3.1.1.1)
- **Document synthèse – Le Nouveau Vic** de l'Université McGill (3.2.1.1)
- **Synthèse de l'encadrement réglementaire – Requalification du site de l'Hôpital Royal Victoria** de la Ville de Montréal (4.1)
- Questionnaire pour rédiger votre opinion
- Enveloppe-retour préaffranchie

Il existe plusieurs manières de nous partager votre opinion :

- Par la poste, en remplissant et en retournant le questionnaire ci-joint
- Par message vocal, en composant le 1 833 215-9314
- En échangeant avec les commissaires, de façon virtuelle et en personne, si les consignes sanitaires l'autorisent, par téléphone ou par vidéoconférence lors des séances d'audition des opinions. Prenez rendez-vous en composant le 514 872-8510.

Comment utiliser la trousse postale pour transmettre votre opinion?

1. Lire les documents d'information contenus dans la trousse.
2. Compléter le questionnaire.
3. Retourner par la poste uniquement le questionnaire dans l'enveloppe-retour préaffranchie **avant le 21 novembre 2021.**

Vous avez accès à Internet?

Toute l'information au sujet de la consultation et de la démarche virtuelle se trouve sur **ocpm.qc.ca/royal-victoria**

Pour toute question concernant le projet, la documentation disponible et les manières de participer à la consultation, communiquez avec Gilles Vézina au 514 872-8510.

Consultation

Plan directeur d'aménagement du site de l'ancien Hôpital Royal Victoria et de l'Institut Allan Memorial

Questions pour rédiger votre opinion

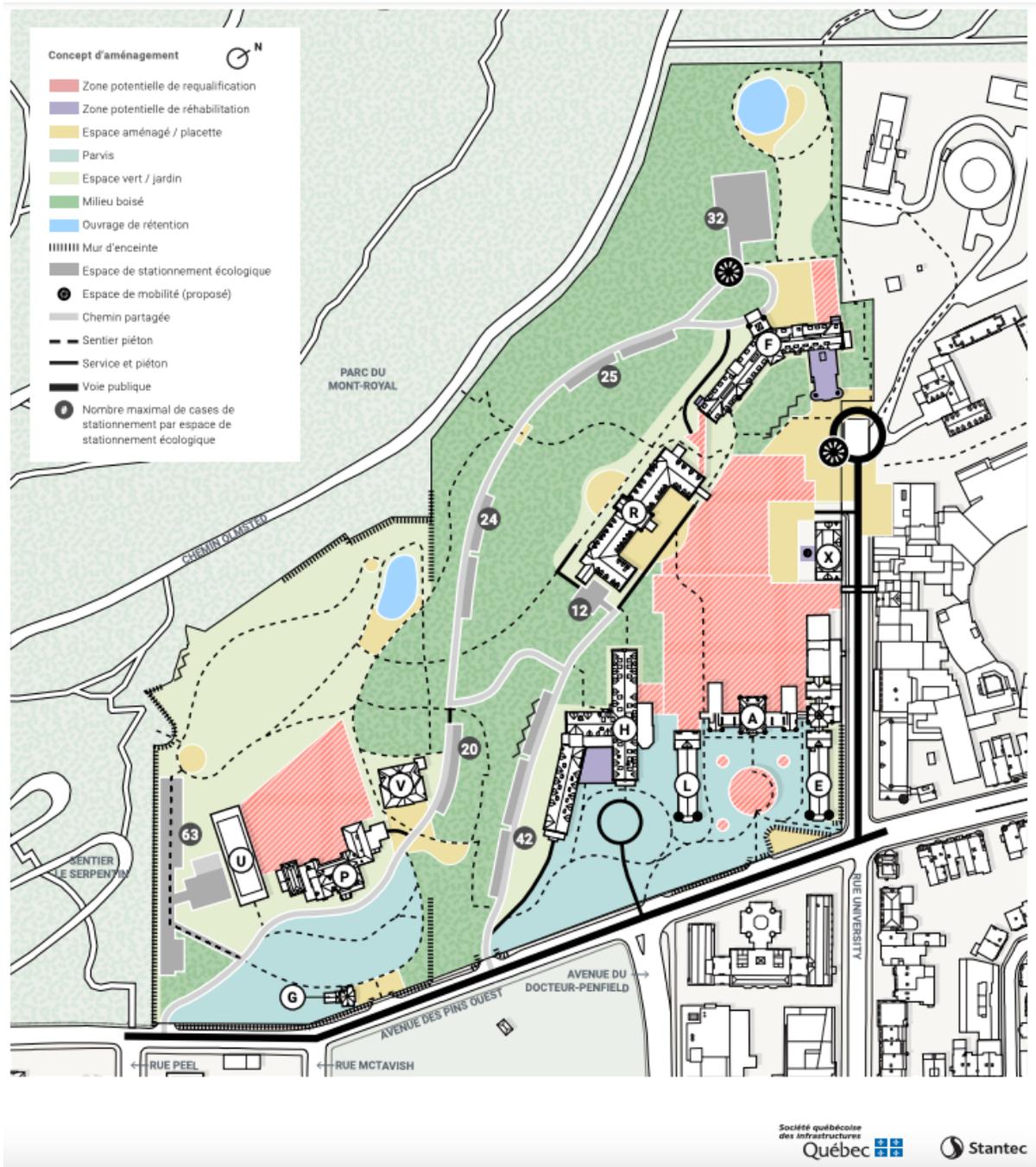
Le questionnaire qui suit fait partie du processus d'audition des opinions. Chaque commentaire sera porté à l'attention des commissaires qui les analyseront et rédigeront le rapport de consultation ainsi que les recommandations qui seront remis aux élus de la Ville de Montréal. C'est pourquoi nous vous demandons de respecter les règles de l'OCPM et de vous identifier pour que votre opinion soit prise en compte. Vos commentaires ainsi que votre nom seront publiés sur notre site Web. Vos coordonnées personnelles sont pour l'usage de l'OCPM uniquement et elles ne seront pas publiques.

SVP inscrire votre nom ici :

**Date limite de réception des questionnaires : 21 novembre
2021**

Sur quoi porte la consultation ?

Le gouvernement du Québec désire, par l'entremise de la Société Québécoise des infrastructures (SQI), requalifier le site de l'ancien Hôpital Royal Victoria et de l'Institut Allan Memorial laissé en grande partie vacant après la construction du campus Glen du Centre universitaire de santé McGill en 2015. Le Plan directeur permet d'énoncer une vision à moyen et long terme, de même que des principes directeurs et des stratégies d'intervention. Le concept d'aménagement et les stratégies d'intervention pour le site sont présentés dans la synthèse du Plan directeur d'aménagement (doc. 3.1.1.1).



Les principes directeurs et les stratégies d'intervention du Plan directeur d'aménagement encadreront entre autres l'aménagement du projet de l'Université McGill : le Nouveau Vic. Celui-ci étant le premier projet concret pour le site.

Le contexte réglementaire

Le Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal (PPMVMR, 2009) et le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal imposent aux institutions localisées dans le site patrimonial du Mont-Royal l'élaboration d'une planification concertée. Cet encadrement municipal guide l'évolution des propriétés et la mise en valeur des patrimoines.

Pour l'élaboration du Plan directeur, cette planification concertée entre la Ville, la Société québécoise des infrastructures (SQI), le ministère de la Culture et des Communications et l'Université McGill a mené à la rédaction de deux projets de règlements et d'une entente de développement.

Le premier projet de règlement porte sur la démolition, la construction, la transformation et l'occupation de bâtiments, ainsi que sur l'aménagement des espaces extérieurs sur le site de l'ancien Hôpital Royal-Victoria et de l'Institut Allan Memorial. Le deuxième projet de règlement propose de modifier l'affectation du sol ainsi que plusieurs cartes (limites de hauteur, taux d'implantation, propriétés visées, milieux naturels et espaces verts protégés) du Plan d'urbanisme et de son document complémentaire.



Donnez votre avis !

L'OCPM vous propose quelques questions ouvertes qui vous permettront de donner votre opinion, notamment sur les sujets suivants :

1. Vocation du site
2. Patrimoine architectural, paysager et culturel
3. Développement durable du site
4. Gouvernance
5. Mobilité et connectivité
6. Autres opinions

Les questions suggérées sont facultatives. Vous êtes aussi invité à donner votre opinion sur tout autre sujet soulevé par les changements proposés.



Thème 1 - Vocation du site

La vision élaborée par la Société québécoise des infrastructures (SQI) pour le plan directeur de l'ancien Hôpital Royal-Victoria et de l'Institut Allan Memorial mise sur une réhabilitation du site autour des thématiques de la santé, du savoir et du bien-être. Le plan propose également de favoriser l'appropriation et l'ouverture des espaces extérieurs au grand public pour en faire un lieu de destination.

Le premier projet concret pour le site serait celui de l'Université McGill. Connue sous le nom de Nouveau Vic, le projet vise à développer la recherche axée sur le développement durable dans les domaines des sciences, de l'ingénierie et des politiques publiques. Le projet d'aménagement élaboré par l'université propose cinq stratégies :

- Un projet inclusif pour la Ville et l'université ;
- La reconnaissance autochtone;
- Renforcer les vues du Mont-Royal;
- Respecter les principes du développement durable;
- La protection du patrimoine culturel.

Le projet est décrit dans la synthèse de l'Énoncé conceptuel du Projet de Nouveau Vic (doc. 3.2.1.1).

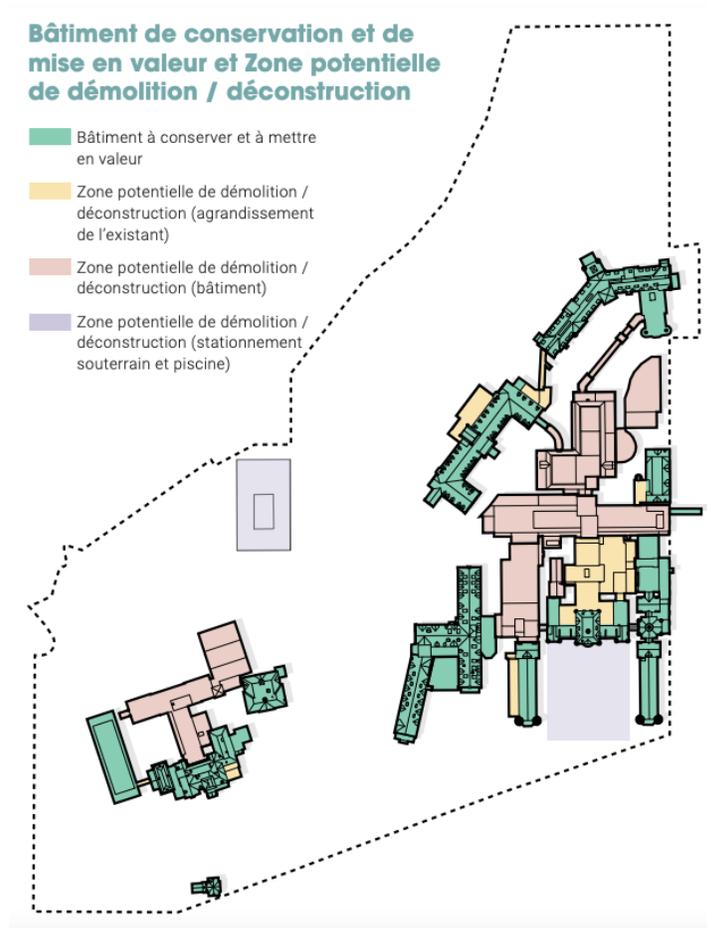
À titre indicatif, voici quelques questions pour guider votre réflexion



Thème 2 - Patrimoine architectural, paysager et culturel

Dans son projet de Plan directeur d'aménagement, la Société Québécoise des infrastructures (SQI) reconnaît que le site possède un fort intérêt patrimonial que ce soit à travers un angle paysager, social, architectural et historique. La SQI propose une requalification du site respectueuse de la valeur patrimoniale des constructions et aménagements existants prenant en compte leur lien entre la ville et la montagne. L'objectif est de valoriser les bâtiments existants à travers plusieurs ajouts contemporains.

La stratégie d'aménagement concernant le cadre bâti et le patrimoine est décrite à la page 11 de la synthèse du Plan directeur (doc. 3.1.1.1).





Thème 5 - Mobilité et connectivité

Dans son projet de Plan directeur d'aménagement, la Société Québécoise des infrastructures propose des réaménagements pour créer un lieu accessible, connecté, perméable et où les déplacements sont sécuritaires et conviviaux pour tous. Il est notamment question :

- De créer des sentiers piétons qui s'inspirent des tracés historiques;
- D'aménager de nouveaux escaliers afin de s'adapter à la topographie du site;
- De créer des nouveaux liens au parc du Mont-Royal;
- De transformer les voies véhiculaires en chemins partagés;
- De réduire et de verdir les espaces de stationnement.

La stratégie de mobilité est décrite à la page 13 et le concept d'aménagement à la page 10 de la synthèse du Plan directeur d'aménagement (doc. 3.1.1.1)



